



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Enseignement secondaire II

**Conférence des directrices et directeurs de l'Ecole de Culture Générale (D5)**

A l'attention des élèves souhaitant se  
préinscrire en Maturité spécialisée santé  
(MSSA) pour la rentrée 2024

Genève, le 11 janvier 2024

**Concerne: Stages préalables dans le domaine des soins à la personne aux Hôpitaux  
Universitaires de Genève (HUG)**

Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves,

Les informations contenues dans la présente vous concernent si vous souhaitez poursuivre vos  
études dans la filière Maturité spécialisée santé à la rentrée 2024.

L'admission en maturité spécialisée santé est soumise aux conditions suivantes:

1. l'obtention du certificat de l'Ecole de culture générale dans l'OSP santé avec une moyenne  
de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'OSP;
2. la validation de 4 semaines de stages préalables dans les soins à la personne;

Les inscriptions dans la filière MSSA auront lieu du 26 février au 8 mars 2024 dans chaque  
établissement de l'ECG et sont indépendantes de l'inscription aux stages préalables aux HUG.

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (ci-après: les HUG) proposent des stages de 4 semaines,  
non rémunérés, à un taux d'activité de 100% correspondant aux exigences de la MSSA.

L'organisation des inscriptions aux stages HUG et la sélection des dossiers sont sous la  
responsabilité des ECG.

Les stages se dérouleront pendant 3 périodes, qui débuteront respectivement le **24 juin**, le **15  
juillet**, et le **22 juillet 2024**. Les places de stage seront attribuées sur la base de la qualité des  
dossiers déposés. Cependant, en raison du nombre limité de places, toutes les demandes ne  
pourront être honorées. Les attributions de la période de stage et l'affectation à l'un des services  
des HUG sont non négociables.

L'obtention d'une place de stage implique votre total engagement à respecter les conditions  
formalisées. Votre entrée en MSSA et donc votre stage préalable étant prioritaires, vos vacances  
estivales seront assurément à adapter selon la période de stage attribuée. Les désistements ne  
seront pas admis, excepté en cas de force majeure.

Les candidates et les candidats qui ne sont pas de nationalité suisse doivent impérativement être  
en possession d'un titre de séjour (permis B, C, F, G, N, S ou carte de légitimation du DFAE) et ce  
dernier doit être valable pour toute la durée du stage.

La **procédure de sélection des candidatures aux stages HUG** est la suivante :

**Du 12 février  
au 8 mars 2024, 17h**

**Inscriptions par voie électronique**, via le formulaire disponible  
l'adresse: <https://app2.ge.ch/sondage/836372?lang=fr>.

Aucune information supplémentaire ne sera donnée par téléphone.  
Aucune inscription par d'autres biais que le formulaire électronique  
ou hors délai ne sera acceptée.

---

Conférence des directeurs de l'Ecole de culture générale

ECG Ella-Maillart • Rue d'Italie 5 • 1204 Genève • Tél. +41 (22) 546 29 70 • Fax +41 (22) 546 98 28

ECG Henry-Dunant • avenue Edmond Vaucher 20 • 1203 Genève • Tél. +41 (22) 388 59 00 • Fax +41 (22) 388 59 80

ECG Jean-Piaget • chemin de Grange-Falquet 17 • 1224 Chêne-Bougeries • Tél. +41 (22) 388 78 00 • Fax +41 (22) 388 78 79

CECG Madame de Staël • Route de Saint-Julien 25 • 1227 Carouge • Tél +41 (22) 388 48 50 • Fax +41 (22) 388 49 28

ECCG Aimée-Stitelmann • Route de Base 24 • 1228 Plan-les-Ouates • Tél +41 (22) 388 20 50 • Fax +41 (22) 388 20 99

[http://www.ge.ch/formation\\_generale/culture\\_generale.asp](http://www.ge.ch/formation_generale/culture_generale.asp)

**Du 11 mars  
au 19 avril 2024, 17h**

Constitution du **dossier de candidature** selon les consignes qui vous seront communiquées par courriel le 11 mars 2024.

**mi-mai 2024**

Confirmation de **l'admissibilité** au stage HUG sous réserve du respect des conditions d'admission en MSSA et **attribution de la période de stage**.

**fin-juin 2024**

**Admission définitive** au stage sous réserve du respect des conditions d'admission en MSSA et attribution à un service des HUG.

La réussite des démarches relatives à l'inscription aux stages HUG n'étant pas garantie, il vous est conseillé de postuler en parallèle auprès d'autres établissements médicaux susceptibles de vous offrir une place de stage préalable.

En vous souhaitant plein succès pour la suite de vos études, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chères élèves, chers élèves, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Carole BOMMER  
Coordinatrice des maturités spécialisées



Isabelle GODOT  
Directrice, Répondante des maturités  
spécialisées au D5

Copie à : Mme N. Leutwyler, directrice SEC – DGESII  
Directrices et Directeurs des ECG  
Mme C. Blatter, responsable des stages et apprentissages aux HUG  
M. V Simoes De Ascencao, coordinateur administratif RH aux HUG  
Doyennes, doyens, maîtresses-adjointes et maîtres-adjoints MSSA des ECG  
Doyennes, doyens de 3<sup>e</sup> ECG  
Maîtresses et maîtres de groupe des classes de 3<sup>e</sup> ECG, option santé